

Règlement Intérieur et Conditions d'Inscription de Mimosa Ateliers

Article 1 : Modalités de paiement, absences et remboursements

1. Engagement et Règlement :

L'inscription aux cours de dessin implique un engagement pour la formule choisie. Les frais d'inscription (cotisation annuelle) et le coût des cours sont dus dès la souscription. Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué en cas d'abandon en cours d'année.

2. Absence de l'élève :

Les cours manqués du fait de l'élève (convenance personnelle, oubli, vacances) ne donnent lieu à aucun remboursement.

Annulation plus de 24 heures à l'avance : Si l'élève prévient de son absence au moins 24 heures avant, le cours ne sera pas décompté de la carte.

Annulation moins de 24 heures à l'avance ou oubli : Le cours est considéré comme dû et définitivement perdu. (sauf urgence et maladie).

Article 2 : Vie à l'atelier, matériel et propreté

1. Vêtements et salissures : Les techniques de dessin et de peinture étant salissantes, l'atelier décline toute responsabilité en cas de taches, de détérioration ou de déchirure sur les vêtements ou effets personnels des élèves. Le port d'un tablier ou de vêtements adaptés est vivement recommandé.

Article 3 : Sécurité et responsabilité (Élèves mineurs)

1. Horaires et prise en charge (Pour les mineurs) : La responsabilité de l'enseignant commence à l'heure exacte du cours dans l'atelier et s'achève dès la fin de celui-ci. Les parents doivent s'assurer de la présence effective de l'enseignant avant de laisser leur enfant et s'engagent à être ponctuels pour venir le chercher.

2. Autonomie en fin de cours : Les parents doivent préciser par écrit si l'enfant est autorisé à quitter l'atelier seul ou s'il doit obligatoirement être récupéré par un adulte responsable. En cas de retard répété et abusif en fin de cours, l'atelier se réserve le droit d'exclure l'élève.

3. Comportement (Pour tous) : Un comportement respectueux envers l'enseignant et les autres élèves est exigé. L'enseignant se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout élève dont le comportement perturberait gravement le bon déroulement des cours, sans possibilité de remboursement.

Fait à :

Le :

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Signature de l'élève majeur (ou du responsable légal) :





FICHE D'INSCRIPTION – COURS DE DESSIN & PEINTURE

Année scolaire 2026 / 2027

1. Informations concernant l'élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance (si mineur) : / / Âge : ans

2. Coordonnées de contact

Adresse postale :

Téléphone (Portable) : Fixe :

Adresse Email (Clair et lisible) : @

Si l'élève est mineur (Responsable légal) :

Nom et Prénom du responsable :

Téléphone en cas d'urgence pendant le cours :

3. Choix de la formule & Créneau

Créneau horaire souhaité : Jour : Horaires : h à h

☐ Carte de 5 cours

☐ Carte de 10 cours

4. Règlements financiers (À remplir par l'enseignant)

Cotisation / Frais d'inscription annuels : 20 €

5. Autorisations et Signature (Pour les mineurs)

Sortie de l'atelier :

☐ J'autorise mon enfant à quitter l'atelier seul à la fin du cours.

☐ Mon enfant doit obligatoirement être récupéré par un responsable légal ou une personne autorisée.

6. Acceptation du Règlement Intérieur (page annexe)

Fait à : Le : / / 2026

Mention manuscrite obligatoire : "Lu et approuvé"

Signature de l'élève (ou du responsable légal pour les mineurs) :